



## REGLEMENT RAID ARA 2018

### ARTICLE 1 : LES ORGANISATEURS

Le raid ARA est un raid nature organisé par l'association Angoulême Raid Aventure.

Le raid comprendra de la course d'orientation pédestre, du VTT orientation, du bike & run, des tirs et des épreuves surprises.

Le raid ARA est la première manche **du défi raid Charente aventure** (règlement du Challenge qui se trouve en lien sur notre site <http://angouleme-raid-aventure.fr/WordPress3/>) en partenariat avec le Conseil Départemental de la Charente.

L'esprit Raid, c'est d'abord et avant tout le respect des autres participants, de votre coéquipier et de votre environnement !

Notre Raid veut défendre les valeurs sportives tout en préservant les forêts, les rivières et les chemins que vous emprunterez.

Alors, montrez l'exemple, aidez-nous à réduire la vaisselle jetable et les déchets.

Alors soyez impliqués et actifs la nature vous dit MERCI et l'équipe de l'ARA aussi !

### ARTICLE 2 : L'ORGANISATION

L'ARA a souscrit une assurance responsabilité civile organisateur, conformément à la législation en vigueur. Les circuits du raid sont soumis à une autorisation communale et préfectorale.

Les concurrents s'engagent à se soumettre au règlement par le seul fait de leur inscription et acceptent l'exploitation par l'association et ses partenaires des images et photographies faites sur la manifestation.

Les concurrents à partir de l'âge 14 ans sont admis sur le Raid ARAccourci accompagnés par un adulte et avec autorisation écrite parentale.

### ARTICLE 3 : CHRONOLOGIE DU RAID

Le raid aura lieu les 10 **Juin 2018**

Le lieu de départ et d'arrivée : Stade de l'ASPTT de Dirac – 16410.

	<b>Raid ARAllonge</b>	<b>Raid ARAccourci</b>	<b>Raid ARAdécouverte</b>	<b>Raid ARAtoutmini</b>
Remise des dossards, des plaques VTT, des cartes et du Road book	De 7h30 à 8h30	De 8h45 à 9h45	De 10h00 à 11h00	De 12h00 à 13h00
Briefing	8h45	10h00	11h15	13h15
Départ	9h00	10h15	11h30	13h30

**Briefing** : Les dernières informations seront données lors du briefing (présence indispensable de toutes les équipes).

#### **ARTICLE 4 : PARCOURS**

Le parcours se déroulera principalement en milieu naturel (chemins et forêts).

Les grandes routes seront protégées par l'organisation, mais ne seront pas bloquées.

Les concurrents doivent respecter le code de la route dès lors qu'ils empruntent une route ouverte à la circulation et ne sont pas prioritaires par rapport aux autres véhicules.

#### **ARTICLE 5 : COMPOSITION DES EQUIPES**

- Raid ARAllonge : - 2 adultes.
- Raid ARAccourci : - 2 adultes où un adulte et un mineur de plus de 14 ans.
- Raid ARAdécouverte : - 2 adultes où un adulte et un mineur de plus de 14 ans.
- Raid ARAtoutmini : - 1 adulte et 1 ou 2 ou 3 enfants âgés de 6 à 14 ans.

#### **ARTICLE 6 : REGLEMENT PARTICULIER DU RAID**

<b>OBJET</b>	<b>PENALITE</b>
Balise non pointée à deux	1h
Non respect des consignes données par les organisateurs	Elimination de l'équipe
Contrôle manqué à des passages obligatoires	Elimination de l'équipe
Abandon d'un équipier	Elimination de l'équipe
Non port du casque en VTT	Elimination de l'équipe
Abandon de détritrus sur le parcours	Elimination de l'équipe
Changement d'équipier pendant la course	Elimination de l'équipe
Utilisation de moyens de transport non autorisés	Elimination de l'équipe
Non remise du dossard à l'arrivée	Elimination de l'équipe
Non respect des consignes de sécurité	Elimination de l'équipe
Non respect du code de la route	Elimination de l'équipe
Emprunter une route interdite	Elimination de l'équipe
Non respect de la nature et propreté des lieux	Elimination de l'équipe
<b>Utilisation de matériel interdit (GPS, radio, Tél)</b>	Elimination de l'équipe
Non assistance à un concurrent en danger	Elimination de l'équipe

Aucune assistance extérieure humaine :

- ↳ Ravitaillement (tous les aliments doivent être transportés par le concurrent),
- ↳ Apport de matériel (chaussures, vêtements, matériel de VTT...),
- ↳ Tous transports motorisés est interdit.

En cas de forfait d'une équipe, toute demande de remboursement devra être effectué avant le **26 mai 2018 et justifiée par un certificat médical.**

#### **ARTICLE 7 : EQUIPEMENT OBLIGATOIRE**

##### **Raid ARALLONGE :**

- 1 VTT par concurrent
- 1 casque et une paire de gants de VTT par concurrent
- 1 porte carte VTT conseillé
- 2 boussoles
- Une pochette étanche pour les cartes
- Un « Camelback » conseillé
- Une couverture de survie
- Ravitaillement solide et liquide
- Un téléphone portable avec sa poche étanche
- Une éco tasse ou un gobelet par concurrent
- Un crayon

### **Raid ARACOURCI :**

1 VTT par concurrent  
1 casque et une paire de gants de VTT par concurrent  
1 porte carte VTT conseillé  
2 boussoles,  
Une pochette étanche pour les cartes  
Un « Camelback » conseillé  
Une couverture de survie  
Ravitaillement solide et liquide  
Un téléphone portable avec sa poche étanche.  
Une éco tasse ou un gobelet par concurrent  
Un crayon

### **Raid ARADECOUVERTE :**

1 VTT par concurrent  
1 casque et une paire de gants de VTT par concurrent  
1 porte carte VTT conseillé  
Une boussole  
Une pochette étanche pour les cartes  
Un « Camel Bag » conseillé  
Une couverture de survie  
Ravitaillement solide et liquide  
Un téléphone portable avec sa poche étanche  
Un crayon

### **Raid ARATOUTMINI :**

1 VTT par concurrent  
1 casque et une paire de gants de VTT par concurrent  
1 porte carte VTT conseillé  
Une boussole  
Une pochette étanche pour les cartes  
Un « Camel Bag » conseillé  
Une couverture de survie  
Ravitaillement solide et liquide  
Un téléphone portable avec sa poche étanche  
Un crayon

## **ARTICLE 8 : DROIT D'INSCRIPTION**

<b><u>Raid ARAllonge :</u></b>	↵ 70 € par équipe jusqu'au 26/05/18 ↵ 85 € par équipe après le 27/05/18
<b><u>Raid ARAccourci :</u></b>	↵ 60 € par équipe jusqu'au 26/05/18 ↵ 75 € par équipe après le 27/05/18
<b><u>Raid ARAdécouverte :</u></b>	↵ 40 € par équipe jusqu'au 26/05/18 ↵ 55 € par équipe après le 27/05/18
<b><u>Raid ARAtoutmini :</u></b>	↵ 10 € par personne jusqu'au 26/05/18 ↵ 17.5 € par personne après le 27/05/18

## ARTICLE 9 : INSCRIPTIONS

L'inscription sera validée soit :

- A la réception du courrier comprenant :
  - ↳ Le bulletin d'engagement rempli et signé par les deux concurrents,  
**OBLIGATOIRE une adresse email minimum par équipe (écrire lisiblement)**
  - ↳ Le chèque du règlement à l'ordre de l'ARA,
  - ↳ Une licence FFTri, FFCO ou UFOLEP mais mentionnant le raid multisports.  
où deux certificats médicaux (datant de moins d'un an), mentionnant l'aptitude à la pratique des raids multisports en compétition,
  - ↳ Une enveloppe timbrée à l'adresse du capitaine d'équipe si vous n'avez pas d'email.
  - ↳ Une autorisation parentale sur l'honneur pour les mineurs.
  
- Sur le site internet suivant :

<http://raid-ara.ikinoa.com/>

## ARTICLE 10 : HEBERGEMENT

- ↳ Possibilité de camper gratuitement sur le lieu de départ/arrivée la veille,
- ↳ Apporter votre matériel pour camper.
- ↳ Douches et sanitaires à votre disposition.

## ARTICLE 11 : ALIMENTATION

- ↳ **Un repas sera servi pendant la remise des récompenses pour les 4 raids à partir de 18h. Apporter vos assiettes, verres et vos couverts ceci afin de faire un geste pour l'environnement.**
- ↳ Possibilité pour les accompagnateurs de prendre le repas pour la somme de 5€ (à réserver et à régler lors de l'envoi de l'inscription),
- ↳ Plusieurs ravitaillements solides et liquides pendant le raid,

**IMPORTANT : Le nombre d'équipes est limité à 250 sur l'ensemble des 4 raids  
(Après ce nombre, possibilité de s'inscrire sur liste d'attente)**

Inscriptions à envoyer à  
Angoulême Raid Aventure  
Chez Pierre COLOMBIER  
13 Route du Moulin  
16430 VINDELLE  
[fabiepier@orange.fr](mailto:fabiepier@orange.fr)

Renseignements :  
<http://angouleme-raid-aventure.fr/WordPress3/>  
<https://www.facebook.com/ANGOULEME-RAID-AVENTURE-222829542033/>

**06 69 67 71 74**